

Assemblée générale des syndicats de la FNIC-CGT

Asssemblée générale le 05 septembre 2019 à Montreuil, de 09h00 à 16h30, salle du CCN.

Depuis plusieurs mois, Gilets jaunes, Gilets rouges, salariés, retraités, jeunes, précaires, se mobilisent tous les samedis pour une autre société, contre le projet libéral du gouvernement.

Les revendications qui sont portées dans ce mouvement de révolte correspondent aux revendications de la CGT : plus de justice sociale, fiscale, augmentation des salaires, défense de notre système de retraite solidaire par répartition, de la Sécurité sociale dans son ensemble, etc.

Depuis de nombreux mois, la FNIC-CGT appelle à la convergence des luttes avec l'ensemble des professions et des forces progressistes pour maintenir et améliorer nos services publics et porter notre projet de société qui, lui, ne fait aucune distinction entre public et privé. La manifestation du 27 avril à Paris, avec plus de 30 000 manifestants, allait dans ce sens, et il nous faut débattre tous ensemble de la nécessité à continuer dans cette voie, pour le rassemblement de tous les salariés sur notre projet de société.

Macron, le président des riches, écoute mais n'entend pas, dit voir mais reste aveugle, et il ne changera pas de cap tant qu'il n'aura pas en face de lui un mouvement fort, qui bloque l'économie.

Après la mise en place des lois régressives que sont les lois Travail, Macron ou El Khomri, la loi Rebsamen, le gouvernement du capital enfonce un peu plus le clou et remet en cause notre projet de re-

traite solidaire. Dans un régime à points, le soi-disant maintien de l'âge de départ à la retraite à 62 ans ne signifie plus grand-chose. Avec la prise en compte de l'intégralité de la carrière, des variations du point, de la remise en question des périodes de maternité, maladie, invalidité, les salariés seront obligés de partir de plus en plus tard en retraite pour avoir un minimum de pension pour survivre.

Notre assemblée générale sera donc l'occasion de débattre et de mettre en place la stratégie de lutte nécessaire en cette rentrée pour non plus être dans un positionnement de maintien et de défense des droits des salariés, mais repartir à la conquête du progrès social, et porter haut notre projet de société :

- ➔ **RETRAITE SOLIDAIRE INTERGÉNÉRATIONNELLE ET PAR RÉPARTITION À 60 ANS À TAUX PLEIN,**
- ➔ **RÉDUCTION DU TEMPS DE TRAVAIL À 32H00 SANS PERTE DE SALAIRE,**
- ➔ **SMIC À 1 900 EUROS,**
- ➔ **100 % SÉCU, ETC.**

**LE 5 SEPTEMBRE 2019, LA PRÉSENCE DE CHAQUE SYNDICAT EST INDISPENSABLE !
INSCRIVEZ-VOUS DÈS MAINTENANT !
LA VICTOIRE PAR LA LUTTE EST POSSIBLE !**

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES SYNDICATS DE LA FNIC CGT 5 SEPTEMBRE 2019 À 9H00 - SALLE CCN - MONTREUIL

Le syndicat CGT _____ Branche d'activité _____

Nom _____ Prénom _____

Localité _____ Dép. _____

* Participation de /____/ Camarades